

2020 2021

Déclaration TAM

Pour vous aider

ECLAIREUSES ECLIAREURS DE FRANCE



Introduction à TAM v4

TAM (Téléprocédure des Accueils de Mineurs) est une application du ministère chargé de la Jeunesse permettant le traitement dématérialisé des déclarations d'accueils collectifs de mineurs. Le présent document est destiné à une prise en main rapide de TAM. Pour obtenir une aide sur l'ensemble des fonctionnalités, un guide utilisateur est téléchargeable en page d'accueil.

Docume	entation
Quoi de	neuf
Aide 🔺	

Pour plus d'information sur le développement de l'application, des messages sont accessibles à partir d'un lien présent en bas de page :

Voir	les	actualités

Enfin, pour connaître les différentes évolutions apportées par une nouvelle version de TAM, vous pouvez télécharger le Quoi de neuf ?, à partir de la page d'accueil de TAM.

Documentation	
Quoi de neuf	
Aide 🔺	

Première connexion

L'utilisation de TAM implique qu'il vous soit créé un profil Organisateur. Pour cela, contactez votre Direction départementale de la cohésion sociale (et de la protection des populations) (DDCS(PP)). Il vous sera alors communiqué un numéro d'organisateur.

Pour pouvoir accéder à votre profil, il vous faut maintenant l'activer. Vous devez disposer de deux données :

-votre numéro d'organisateur ;

-le nom de la personne inscrite comme « déclarant » auprès de la DDCS(PP).

Vous devez également avoir accès à la messagerie électronique dont vous avez communiqué l'adresse à la DDCS(PP) pour l'utilisation de la télé-procédure.

La procédure est la suivante :

- 1. Connectez-vous à TAM (https://tam.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/)
- 2. Cliquez sur « C'est ma première connexion ».
- 3. Indiquez votre numéro d'organisateur.
- 4. Renseignez le nom du déclarant.
- 5. L'application envoie alors un courriel contenant votre mot de passe. Cliquez ensuite sur le bouton

« Retour » pour retourner sur l'écran d'identification.

6. Renseignez votre code organisateur, et votre mot de passe ; l'identifiant par défaut est Admin.

PREMIÈRE CONNEXION	Vous êtes responsable de strcture
2 C'est ma première connexion	Vous avez un code organisateur
IDENTIFICATION	Saisissez votre code et valider
Code Organisateur	Code Organisateur
Code Organisateur	Validar
Identifiant	Valider
	6 <u>contrôle</u>
Mot de passe	Code Organisateur 0
	Nom de déclarant
	Nom du déclarant
Connexion	
Recevoir votr	e identifiant et votre mot de passe

I. <u>Déclarer un accueil</u>

Avant toute chose, il faut s'assurer que vous avez sélectionné le bon exercice en page d'accueil de

TAM :



Pour déposer une déclaration ou revenir sur une déclaration déjà déposée, rendez-vous sur le

DÉCLARATION

> Fiches initiales / Fiches Uniques

menu des fiches initiales :

Pour afficher les déclarations déjà déposées, cliquer sur Recherche.

Fiches	Initiales/Uniques
--------	-------------------

5 fiche(s) initiale(s) pour c	ette selection										
Fiche initiale	Implantation	Туре	Code Postal	Ville	Organisateur	Etat	Date de dépot	Visa dpt origine	Visa dpt accueil	Debut	Fin
> 045 AJ000317	centre de loisirs	Accueil de jeunes	45650	SAINT-JEAN-LE-BLANC	045ORG	Déposé	26/06/2017	Oui	Oui	06/09/2017	04/07/2018
> 045 CL000117	clsh la ferollerie	Accueil de loisirs	45000	ORLEANS	045ORG	Déposé	26/06/2017	Oui	Oui	06/09/2017	04/07/2018
> 045 CL000217	garderie periscolaire	Accueil de loisirs	45520	CHEVILLY	045ORG	Déposé	26/06/2017	Oui	Oui	06/09/2017	04/07/2018
> 045 CL000417	garderie periscolaire	Accueil de loisirs	45520	CHEVILLY	045ORG	Déposé	03/07/2017	Oui	Oui	06/09/2017	04/07/2018
> 045 CL000517	Ecole Sainte Thérèse	Accueil de loisirs	45240	LA FERTE-SAINT-AUBIN	045ORG	Déposé	07/08/2017	Oui	Oui	06/09/2017	04/07/2018
										5 10	25 50
€ Retour	🄀 Export Excel			Ajouter un acci	ueil sans héberge	ment			Ajouter un a	cueil avec hé	bergement

A. <u>Déposer la fiche initiale</u>

Un accueil collectif de mineurs doit être déclaré en deux temps : une fiche initiale (FI) 2 mois avant le début de l'accueil et au moins une fiche complémentaire (FC) au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil.

Pour répondre à un besoin social particulier, la DDCS(PP) peut attribuer une dérogation, autorisant le dépôt des deux fiches au plus tard deux jours avant le début de l'accueil.

1. <u>Créer un nouvel accueil</u>

Vous pouvez ajouter un accueil avec ou sans hébergement, ou un accueil de scoutisme.

Ajouter un accueil sans hébergement Ajouter un accueil avec hébergement

Il faut ensuite définir les éléments fondamentaux de l'accueil :

-le type d'accueil ;

-les dates de début et de fin ;

-le local utilisé ;

-le département d'implantation.

Nouvelle déclaration d'un accueil sans hébergement

Adr

TYPE D'ACCUEIL	DATES			
Sélectionner le type d'accueil :	Début (date mini : 20/08/2017)	1	Fin (date max : 16/09/2018)] 🛱
LOCALISATION Accueil avec local	Sélection du département de l'implantation	45 Loiret	•	
				✓ Valider

Si vous avez sélectionné « Accueil avec local », vous devez sélectionner un local parmi la liste des locaux enregistrés pour le département d'implantation.

Par défaut, la recherche s'effectue avec le code postal de votre domicile.

N° local		45 Loiret		- 4500	0		Commune	Recherche Q	
Numéro	Dénomination	Code Postal	Ville	Capacité	- 6 ans	ERP		<i>–</i>	_
452341001	clsh la ferollerie	45000	ORLEANS	50	16				Ð
452341002	clsh st jean le blanc	45000	ORLEANS	120					9
452341004	Aselqo Madeleine	45000	ORLEANS	80	36				0

Il est important de noter la capacité d'accueil de ces locaux, qu'il s'agisse de la capacité globale ou de celle relative aux enfants de moins de 6 ans.

Si vous devez accueillir des mineurs de moins de 6 ans, ces locaux doivent avoir reçus la visite de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et font l'objet d'une autorisation.

Si vous avez sélectionné « Accueil sans local », vous accédez directement à la fiche initiale de déclaration.

2.	Renseigner la	a fiche	<u>initiale</u>				
La fiche initiale rassemble les informations qui seront transmises à la DDCS(PP). Si vous déposez un accueil sans hébergement ou un accueil de scoutisme, vous devez définir les périodes pendant lesquelles vous organiserez spécifiquement vos accueils.							
🔲 Mercredi 🔲 Samedi	Autre(s) jour(s)		Toussaint	🗌 Noël	Hiver Printen	nps 🗌 Juillet 🗌	Août
Pour les accueils extra	ascolaires sans h	éberger	ment, vous dev	ez coch	er la case Trier	nalistion :	
Enfin, pour les accuei tiendra plus de 80 jou	Enfin, pour les accueils de loisirs extrascolaires ou périscolaires, il convient d'indiquer si l'accueil se tiendra plus de 80 jours dans l'exercice. +80 JOURS +80 JOURS +80 JOURS						
Dans tous les -les dates de début et -le nombre de mineur -le nombre d'animate	cas, vous devez de fin de l'accue rs accueillis par t eurs par qualifica	obligato eil; ranches tion.	oirement rense s d'âge ;	igner :			
DATES Début	04/04/0040	EFFI	ECTIFS MAX. DE MINEURS 6 ans	ACCUEILLIS E 6/13 ans	ET DE L'ÉQUIPE D'ENCADR	EMENT 14/17 ans	
(date mini : 20/08/2017) Fin (date max : 16/09/2018)	31/08/2018	Diplá	ômés	Stagiaire	25	Non Diplômés	
Si vous n'avez « Implantation ». IMPLANTATION Decomination*	z pas sélectionné	de loca	al dans l'écran _l	précéde	ent, vous devez	renseigner u	n bloc

Vous pouvez également, si vous le connaissez, renseigner le nom du directeur qui dirigera l'accueil, en le sélectionnant parmi les directeurs inscrits dans la liste de vos intervenants.

CP*

Ville

DIRECTEUR OU REFERENT (SI CONNU)						
Sélectionnez un directeur	Lister tous les intervenants		Ajouter un directeur 😏			
•						
Nom de naissance	Nom d'usage	Diplôme 😧	Prénom			
>						
Civilité	Date de naissance	Lieu de naissance	Code INSEE naissance			

•

3. <u>Déposer une fiche initiale</u>

Il vous est possible d'enregistrer les éléments renseignés dans un « brouillon » en cliquant sur « Enregistrement provisoire ».

B	Enregistrement	provisoire
	Enregistrement	provisoire

Vous revenez alors dans l'écran du menu « Contrôle des fiches initiales ». La fiche n'est pas déposée auprès de la DDCS(PP), mais vous pouvez venir ultérieurement sur cette fiche initiale pour clore le processus de dépôt.

B MES BROUILLONS	
Fiches initiales / Fiches uniques	

Pour déposer cette fiche initiale auprès de la DDCS(PP) de votre département, cliquez sur le bouton « Enregistrer ».



TAM vous demande alors une déclaration sur l'honneur :

ENREGISTREMENT D'UNE FICHE INITIALE	
Je déclare sur l'honneur :	
 - la sincérité des renseignements portés sur ce formulaire; - ne pas être en incapacité du interdit d'organiser un accueil de mineurs. Je m'engage sur l'honneur à fournir dès que j'en ai connaissance et au plus tard 8 jours avant le début de l'accueil (2 jours s'agissant des séjours spécifiques pour lesque d'aposition et sprévue); - l'identité des autres personnes concourant à l'accueil; - l'identité des autres personnes concourant à l'accueil; - l'identité des autres presonnes concourant à l'accueil; - les effectifs de l'accueil par tranches d'âge. 	ls cette
Cette fiche initiale de déclaration ne pourra plus être modifiée jusqu'à son instruction par la DDCS(PP) de rattachement.	
	Déposer
Cachas la saca y la déclara sur l'homoury y at aligues sur y Dépasser y	

Cochez la case « je déclare sur l'honneur » et cliquez sur « Déposer ».

4 Obtenir l'accusé de réception

Au dépôt d'une fiche initiale, TAM vous propose de télécharger l'accusé de réception (AR). Ce document est édité automatiquement par l'application au dépôt de votre fiche initiale. Il ne présume pas le respect de la réglementation mais confirme seulement l'effectivité de votre dépôt.

	×
EDITION	
Edition de l'accusé de réception	
	♦ Retour

Ce document reste ensuite disponible si vous souhaitez le télécharger à nouveau, grâce au bouton « Éditer l'accusé de réception » situé en bas de fiche initiale :

Editer les documents

Le contenu de cet AR est définitif : il ne sera pas modifié en cas de modification de la

fiche. Après le dépôt, vous êtes de retour dans le menu Contrôle des fiches initiales .